

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026

ID : 001-200070118-20260414-DEL_26_04_14_07-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 30

Représentés : 3

Absents : 6

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR (a donné pouvoir à M. René SUAREZ), Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jérémy GONIN (a donné pouvoir à M. Alain REIGNIER),

Secrétaire de séance : Jean-Michel LUX

N°2026/04/14/07 – Représentation de la communauté de communes Val de Saône Centre au Syndicat Mixte Intercommunal de destruction des ordures ménagères (S.M.I.D.O.M.) Veyle Saône

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-21,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 2025 relatif aux statuts de la communauté de communes,

Considérant que selon l'article 5 de ses statuts, le SMIDOM est administré par un comité syndical composé des délégués élus des membres à raison d'un délégué par commune représentée au sein de chaque intercommunalité, soit 15 membres pour la communauté de Communes Val de Saône Centre. Chaque membre désigne autant de délégués suppléants que de délégués titulaires. Les délégués peuvent être des conseillers municipaux ou communautaires.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, et

Après avoir procédé au vote,

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au S.M.I.D.O.M. Veyle Saône:

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Chaleins	Kevin AULAS	Jean-Philippe CHAUMONT
Francheleins	Céline BERGER	Sébastien MOYNE
Garnerans	René SUAREZ	Gabrielle LOUBES
Genouilleux	Alain REIGNIER	Céline BOUDSOCQ
Guéreins	Thierry SEVES	Delphine TRONCI
Illiat	Michel PIOT	Richard LABALME
Lurcy	Pierre ECKERT	Michèle HASCOET-FRAGNY
Messimy-sur-Saône	Christian BEGUET	Agnès LETHENET
Mogneneins	Jean-Pierre CHAMPION	Alexandre QUILLIEN
Montceaux	Michel NIERGOT	Marlène CHALIKAS
Montmerle-sur-Saône	Didier RUTSCHI	Didier BOLE-BESANCON
Pezyieux-sur-Saône	Romain COTTEY	Sophie GAILLETON
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Benoît PEIGNE	Julien MONTEIL
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Nathalie BEAUDET	Anthony LAIDET
Thoissey	Paul FERRÉ	Delphine WITTEZAELE

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 14 avril 2026

Le Président,
Renaud DUMAY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Renaud DUMAY